

**Département des
HAUTES-ALPES**
**Arrondissement
de BRIANCON**

MAIRIE DE VILLARD SAINT PANCRACE
**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance Ordinaire du 9 août 2022

Date de la

Convocation :

4 août 2022

Date d’Affichage :

11 août 2022

Objet : Délibération n° 2022-097

**Travaux de voirie Quartier de Champrouët, rue de Gatchelou :
attribution des travaux.**

**L’an deux mille vingt-deux, le neuf août à dix-huit heures,
le Conseil Municipal s’est réuni en séance ordinaire à
la Mairie sous la présidence de M. FINE Sébastien, Maire.**

Conseillers en exercice : 15 - Présents : 12 – Nombre de pouvoirs : 2

Étaient présents : MM. ARNAUD Cyril, ARNAUD Patricia, CORDIER Georges, FAURE BRAC Christian, FINE Sébastien, GRANET Céline, GUIGUES Véronique, MASSON Jean-Pierre, MOYA Nadine, PONS Nicolas, ROMAN Leslie, ROUX Catherine.

Étaient représentés : Mme AUGIER Laetitia par Mme GRANET Céline, M. COULOM Nicolas par M. FINE Sébastien.

Absent excusé : M. LAURENT Sylvain

Mme MOYA Nadine a été élue secrétaire de séance.

Suite à la consultation des entreprises effectuée en vue des travaux de voirie de la rue de Gatchelou et du quartier de Champrouët et après examen des offres reçues,

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de retenir les propositions suivantes :

Lot Terrassement voirie : Sté CONIL TP domiciliée à 05100 VILLARD ST PANCRACE, pour un montant de 14 741.00 € HT.

Lot Couches d’imprégnation et de roulement : Sté Routière du Midi, domiciliée Route de Marseille 05001 GAP, pour un montant de 45 473.40 € HT.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l’unanimité :

- **DONNE** un avis favorable à la proposition de Monsieur le Maire.
- **AUTORISE** M. le Maire à signer les marchés de travaux avec les entreprises désignées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire,

Sébastien FINE